

SNUDI FO 13

tél. 04 91 00 34 22 - fax. 04 91 33 55 62 –

mail : snudifo13@free.fr - site : www.snudifo13.org

Dossier d'entrée en 6^{ème}

Les écoles ont reçu ou vont recevoir les nouveaux dossiers 6^{ème}. De nouvelles rubriques, en page 2 concernent « l'histoire scolaire de l'élève » (écoles fréquentées, résultats des évaluations CE2 comparés aux scores nationaux, modifications de durée de cycle proposées et acceptées ou non, éventuelles structures particulières de scolarisation proposées et suivies ou non avec les raisons, éventuels suivis proposés à la famille par rapport à des difficultés d'apprentissage, de comportement ou des problèmes de santé, acceptés ou non.).

Des collègues ont sollicité le syndicat. Pour le SNUDI-FO, donner ces renseignements remettrait en cause les principes de confidentialité auxquels les enseignants sont attachés, les élèves (et leur famille !) arriveraient ainsi déjà « fichés » au collège.

Nous vous avons déjà alertés sur les dangers de certaines bases de données du type « base élèves ».

Par ailleurs rassembler ces informations, soigneusement archivées séparément dans l'école durant plusieurs années, représenterait un travail considérable incombant principalement à la directrice ou au directeur d'école.

Le rôle du livret est de rendre compte des compétences acquises ou non en fin de cycle 3 (page 3). C'est pourquoi, en référence aux principes de préservation des élèves, le SNUDI-FO appelle les enseignants à ne pas remplir les rubriques de la page 2 qui concernent des renseignements n'ayant pas à être communiqués au collège et de se contenter, comme par le passé, de signaler si une orientation en SEGPA a été demandée.

Pour tout problème nous contacter